Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 921

Artikel: Assemblée générale de Nestlé : questions et réponses
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1018331

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LANGUES

Schwyzerdütsch menacé

(*cfp*) Toutes les langues sont menacées par les expressions anglo-saxonnes et les dialectes alémaniques le sont peut-être encore plus que les langues véritables. En effet, ils sont victimes des échanges provenant des brassages de population, des emprunts à la langue standard pour exprimer de nouvelles techniques et des influences de la mode, ce qui provoque la création de mots composés bizarres, et surtout bâtards, puisqu'une partie est d'origine garantie alors que l'autre partie est empruntée à une langue étrangère.

Deux exemples pour illustrer notre propos:

Un pasteur bernois, rédacteur d'un journal religieux, candidat de la Liste libre aux élections communales de décembre prochain, présente sa candidature en dialecte dans le journal *Junges Bern*. Rien de plus normal, puisque les Bernois délibèrent en dialecte, sans oser encore rédiger leurs lois en *berndütsch*.

Ce qui choque, dans la déclaration de sa candidature, c'est qu'il rappelle sa profession de *Journalist* alors qu'il y a certainement un mot approprié en dialecte, *Zytigsschryber*, par exemple. Le *berndütsch* serait-il menacé par le *hochdeutsch*?

Rock'n'roll et schwyzerdütsch

Lorsque Polo Hofer joue du *Mundart*, il ne fait que se conformer à cette manie de mélanger des expressions modernes et des mots anciens. D'ailleurs certains soixante-huitards, qui ont redécouvert les dialectes, écrivaient ce terme (*Mundart*) en le divisant (*Mund-Art*) et on a connu des exemples de prononciation avec un accent nord-américain plus ou moins réussi.

Dans de telles conditions, le vote de dimanche passé à Zurich n'aura qu'une influence réduite sur l'évolution des langues.

Les petits Zurichois, du fait du rejet de l'initiative anti-autres langues et de l'acceptation des crédits pour l'enseignement du français, auront peut-être un peu plus envie de faire une école de recrue en Suisse romande ou de venir y travailler. Mais ils continueront de parler un dialecte qui s'appauvrit régulièrement, car nombre d'expressions originales sont maintenant en concurrence avec des termes empruntés à d'autres dialectes ou à d'autres langues. ■

---

en zone rurale — voire en montagne — qu'au cœur des villes. Le réseau NABEL y a tout de même relevé des dépassements des valeurs limites pendant 100 à 200 heures. Dans les agglomérations, les normes n'ont pas été respectées pendant 300 heures et dans les régions rurales du Plateau et en Valais pendant 150 à 240 heures. La valeur horaire la plus élevée a été enregistrée à Payerne; elle était de 270 $\mu g/m^3$, soit plus du double de la valeur ne devant pas être dépassée plus d'une fois par année, qui est de 120$\mu g/m^3$. Une réduction de la pollution par l'ozone, qui affecte comme on l'a vu aussi bien les agglomérations que les zones rurales, n'est possible que par une réduction des polluants précurseurs que sont les oxydes d'azote et les hydrocarbures. ■

Source: *Les cahiers de l'environnement no 94: La pollution de l'air en 1987 – Mesures exécutées à l'aide du réseau national d'observation des polluants atmosphériques (NABEL)*. Office fédéral de la protection de l'environnement, 3003 Berne.

ASSEMBLEE GENERALE DE NESTLE

Questions et réponses

(*ag*) Quelques actionnaires de Nestlé sont regroupés dans une association CANES, dont le but est de veiller à des pratiques commerciales correctes, compte tenu du rôle de la multinationale dans les pays du tiers monde.

Un des moyens d'intervention est l'assemblée générale. Les membres de CANES possèdent 7841 actions nominatives et au porteur; le total des actions Nestlé est de 3 300 000. Le Conseil d'administration ne court donc aucun risque d'être mis en minorité ou désavoué.

Dans cette messe profane que sont les assemblées générales, le président du Conseil d'administration répond avec la politesse due à un actionnaire qui interpelle, quand la discussion générale est ouverte. La politesse de forme n'exclut pas la désinvolture de fond.

Le bulletin d'information de CANES, septembre 1988, donne un exemple de ce mépris démocratique. Nous l'avons retenu parce que DP avait à l'époque posé (sans être actionnaire) la même question (n° 885).

Nestlé s'était plaint lors d'une conférence de presse, le 18 novembre, que la baisse du prix du café lui ait coûté 1 milliard de francs (baisse sur le chiffre d'affaires? baisse sur les stocks? perte sur des achats à terme?). Comment peut-on perdre quand le prix de la matière première dont on a besoin baisse. Voici donc le débat en assemblée générale:

M. Duchemin: *«Selon le rapport annuel, les prix du café ont été particulièrement bas en 1987 et les prix du cacao ont également baissé au cours de l'année. Pouvez-vous nous dire quels ont été les montants économisés de ce fait par notre société? Et sur ces montants quelle part a-t-elle été répercutée sur le prix des produits fabriqués?»*

M. Jolles: *«En ce qui concerne la baisse du prix du café, elle a entraîné une baisse de nos prix de vente, donc une baisse du chiffre d'affaires (environ 1 milliard de francs). La baisse a varié d'un pays à l'autre. Quant à la baisse du cacao, elle a été d'environ 15% et a été en partie répercutée sur les prix à la consommation.»*

A question précise, réponse évasive.

Adresse de CANES (surtout si vous êtes actionnaire): case postale 20, 1261 Trélex.